

APPELS A PROJETS du LABEX SEAM 2022 (Version 2)

En concertation avec le président du Conseil Scientifique et avec le Comité de Pilotage du Labex, et en accord avec les objectifs majeurs affichés dans le projet du Labex 2.0 nous proposons 2 types d'appels à projets, ouvert à toutes les thématiques du Labex et qui répondent également à des besoins exprimés par les équipes du Labex :

1. Thèse en co-financement : le Labex prendra en charge 50 % de la thèse avec un co-financement possible soit par l'une des Ecoles Doctorales de l'Université de Paris ou de Sorbonne Paris Nord, soit par des organismes tels que l'ADEME, la DGA, l'ONERA, l'ANR, d'autres Labex... ou bien encore un partenaire industriel ou international à l'exclusion des contrats européens. Il s'agit donc de projets de thèse collaboratifs impliquant une équipe du Labex et un autre partenaire (qui pourra être soit **une autre équipe du Labex issue d'un autre laboratoire que celui du porteur**, soit un partenaire industriel ou académique international). En d'autres termes, les projets proposés par une seule équipe du Labex qui aurait obtenus un ½ financement d'une ED quelconque ne sont pas éligibles à cet AAP.

Au moment de la soumission du projet :

- 1) Le co-financement pourra ne pas être encore obtenu. Dans les cas où le financement ne pourrait pas être assuré, le prochain projet sur la liste complémentaire sera alors sélectionné.
- 2) Les candidatures à cet AAP qui n'auront pas de candidats ne seront pas éligibles.

N.B. : A ce jour les financements Labex ne sont assurés d'être éligibles que jusqu'au 30/04/2024. Pour vérifier l'éligibilité du montage financier, les porteurs doivent impérativement en discuter la faisabilité financière avec Brigitte Bacroix ou Christian Ricolleau.

2. Projet Emergent: Cet appel a pour objectif de promouvoir des projets collaboratifs sur une des thématiques relevant des différents axes du Labex. Les budgets demandés pourront aller jusqu'à 60 k€ (frais de gestion inclus, soit 8%) afin de permettre le recrutement d'un post-doctorant pendant 1 an et d'avoir si nécessaire des crédits d'accompagnement permettant de couvrir les dépenses de fonctionnement et de petits équipements en lien avec le projet. Le projet devra comprendre l'implication significative de deux équipes au moins du LABEX ; la pluridisciplinarité des équipes et/ou leur appartenance à deux laboratoires différents seront des atouts supplémentaires.

N.B. : Dans le cas de recrutement de post-doctorants, ces derniers ne devront pas avoir effectués leur thèse dans le laboratoire de l'équipe d'accueil.

Les dossiers de candidature (10 pages maximum en Time New Roman 11, en Français ou en Anglais) devront répondre aux points suivants :

- (i) Décrire leur projet et son positionnement national et international et démontrer son originalité par rapport à des recherches déjà existantes dans le domaine ;
- (ii) Positionner leur projet clairement dans les axes du LABEX (cf. site web : <http://www.labex-seam.fr>) ;
- (iii) Expliquer l'objectif majeur visé et la prise de risque éventuelle ;
- (iv) Expliciter la valeur ajoutée et l'effet structurant pour le LABEX en détaillant la synergie nouvelle mise en place par la mobilisation de différentes équipes au sein du LABEX, en termes de compétences et d'interdisciplinarité inter – axes le cas échéant ;
- (v) Expliquer en quoi le financement par le LABEX est important et comment il est envisagé de pérenniser à moyen terme le consortium engagé sur le projet (ANR, Europe, Collaborations industrielles, ...) ;
- (vi) Pour les **projets émergents** qui demandent un post-doc, joindre le projet de recherche du candidat.

- (vii) Pour **les projets de thèse**, (A) fournir un planning détaillé du programme de thèse de l'étudiant. (B) joindre le CV des candidats présentés (avec relevés de notes de licence et master et lettres de recommandations éventuelles), et décrire l'équipe d'encadrement proposée (pouvant inclure un partenaire extérieur au LABEX selon le financement mais impliquant nécessairement, à des degrés divers, des membres de plusieurs laboratoires).

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **lundi 4 avril 2022 à 12h** (heure de Paris). Les dossiers seront ensuite expertisés par le COPIL, puis par le CS. Les résultats seront communiqués par mail vers le début du mois de juin 2022.

Les candidatures devront utiliser le Template disponible sur la page d'accueil du site internet (<http://www.labex-seam.fr/>) et l'envoyer en **un seul fichier PDF** à l'adresse suivante : labex.seam@cnr.fr

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter :

- Brigitte Bacroix : Brigitte.Bacroix@univ-paris13.fr (01 49 40 34 66)
- Christian Ricolleau : Christian.Ricolleau@u-paris.fr (01 57 27 62 45)

N.B. :

1. Tout porteur de projet sélectionné, devra mentionner lors d'une publication et/ou contribution produite en remerciement le Labex SEAM et le CGI. Voici une phrase type que vous pouvez adapter pour cela :

"L'ANR (Agence Nationale de la Recherche) et CGI (Commissariat à l'Investissement d'Avenir) sont remerciés pour leur soutien financier à ces travaux par le biais du Labex SEAM (Science and Engineering for Advanced Materials and devices), **ANR-10-LABX-0096** et **ANR-18-IDEX-0001**".

"ANR (Agence Nationale de la Recherche) and CGI (Commissariat à l'Investissement d'Avenir) are gratefully acknowledged for their financial support of this work through Labex SEAM (Science and Engineering for Advanced Materials and devices), **ANR-10-LABX-0096** and **ANR-18-IDEX-0001**".

2. Nous rappelons qu'au cours du projet le porteur et/ou les personnels recrutés sur le projet devront effectuer une présentation orale lors du colloque annuel SEAM et qu'à la fin du projet, le porteur devra nous transmettre un rapport final.